



## 1. Recommandations pour les vacances collectives

Régions	Période principale	Ponts ou remplacement de jours fériés
Brabant wallon	du 4/07 au 29/07 (solde 1)	
Hainaut (La Louvière, Charleroi, Mons, Tournai, Mouscron)	du 4/07 au 25/07 (solde 5) à compléter par - soit du 27/06 au 1/07 (solde 0) - soit du 26/07 au 1/08 (solde 0)	
Libramont	du 18/07 au 5/08 (solde 6) à compléter par - soit du 28/02 au 4/03 (solde 1) - soit 3/11 et 4/11 (solde 4)	
Liège - Huy - Waremme	- soit du 4/07 au 29/07 (solde 1) - soit du 11/07 au 29/07 (solde 6) + recommandation 11/04, 12/04, 13/04, 3/11 et 4/11 (solde 1)	
Namur	du 11/07 au 29/07 (solde 4)	3/11 et 4/11
Verviers	- soit du 4/07 au 31/07 (solde 1) - soit du 11/07 au 31/07 (solde 6) + recommandation 28/02, 1/03, 2/03, 3/11 et 4/11 (solde 1)	
Bruxelles Hal - Vilvorde	du 4/07 au 29/07 (solde 1)	
Anvers, Malines, Turnhout	du 11/07 au 29/07 (solde 6)	
Hasselt	du 11/07 au 29/07 (solde 6)	
Louvain	du 11/07 au 29/07 (solde 3)	11/04, 12/04 et 13/04
Oost-Vlaanderen (Alost, Gand, Eeklo, Termonde, Audenaarde)	du 11/07 au 1/08 (solde 2)	11/04, 12/04 et 13/04
Waasland Lokeren et Hamme	du 22/07 au 12/08 (saldo 1)	11/04, 12/04 et 13/04
Saint-Nicolas	du 11/07 au 1/08 (saldo 2)	11/04, 12/04 et 13/04
West-Vlaanderen (Bruges - Courtrai - Ostende - Roulers)	du 18/07 au 5/08 (solde 1)	11/04, 12/04, 13/04, 3/11 et 4/11



## 2. Jours fériés et jours de repos

Jours fériés	Jours de repos
<b>2021</b>	
lundi 27 décembre (*)	24, 28, 29, 30 et 31 décembre
<b>2022</b>	
lundi 3 janvier (*)	4, 5, 6 et 7 janvier
lundi 18 avril	14 et 15 avril
jeudi 26 mai	
vendredi 27 mai 2022 (*)	
lundi 6 juin	
jeudi 21 juillet	
lundi 15 août	
mardi 1 <sup>er</sup> novembre	31 octobre et 2 novembre
vendredi 11 novembre	
lundi 26 décembre (*)	27, 28, 29 et 30 décembre
<b>2023</b>	

(\*) le samedi 25 décembre 2021, le samedi 1<sup>er</sup> janvier 2022, le dimanche 1<sup>er</sup> mai et le dimanche 25 décembre ont été remplacés par décision de la commission paritaire de la construction.